



InFOs FO

Le 22 janvier 2024,

NAO En 2024, tout est au vert, le chiffre d'affaire est en net hausse mais après 3 réunions de négociation, les propositions de la Direction sont encore bien loin de satisfaire nos revendications. Ce n'est pas avec 1,8 % d'AG et 50 € de talon que l'inflation va être comblée ; d'autant plus que les dernières annonces vont faire mal à nos portefeuilles : + 9,8 % pour la facture d'électricité, doublement franchise médicale, + 10 % pour les denrées alimentaires, etc. Une dernière (?) réunion de négo est programmée ce mercredi 24 janvier avant la date buttoir du 26 (préavis de grève déposé par les OS) et la visite sur Malvésí de notre nouveau patron Nicolas MAES.

INTERRESSEMENT Les résultats du 2^{ème} semestre nous ont été communiqués lors de la commission de suivi du 18 janvier.

Les bons résultats de la production UF4 et de la station d'échantillonnage ont permis de récupérer en partie les pertes du 1^{er} semestre sur ces critères via la boucle de rattrapage.

Malheureusement, le critère qualité UF4 historiquement toujours atteint ne l'a pas été en 2023 et fait chuter le montant de notre prime (les essais sur isoflash y sont certainement pour beaucoup).

Les résultats des différents critères locaux permettent néanmoins d'atteindre pour le 2^{ème} semestre 2,84 % sur 4% ce qui devrait permettre un versement moyen d'environ **1000 €** le 23 février 2024.

L'intéressement sur l'année 2023 représente 3,43 % et aura permis un versement annuel d'environ **1600 € grâce à notre signature rendant l'accord applicable.**

Vous recevrez un mail d'Amundi le 29 janvier vous informant du montant de votre prime en vous demandant d'effectuer vos choix en ligne avant le 18 février.

INCOMMODITES Lors de la réunion du 16 janvier dernier, la Direction a rejeté la plupart de nos dernières revendications sauf le passage des CIME postés et des opérateurs vidange du forfait C au forfait D (de 179 € à 217 €). Refus de faire évoluer les montants des forfaits A et B, de prendre en compte l'incommodité pour les cadres et surtout refus catégorique de revaloriser la ligne compensatrice à hauteur des points prime.

FO n'a pas demandé la remise à plat des incommodités. Tant mieux pour les salariés qui voient leur prime progresser même légèrement mais hélas une partie de la population HN verra sa prime amputée voire supprimée en cas de signature de l'accord. Même si FO a obtenu une prime différentielle pour compenser, le refus de la Direction de l'aligner sur les AG entraînera une perte de rémunération au fil des années surtout en période d'inflation.

ASTREINTES Les dispositions actuelles en matière de rémunération et récupération des astreintes sur MALVESI sont maintenues pour l'année 2024. Un avis commun a été voté en ce sens par l'ensemble des élus en CSE le 18 janvier dernier. En attendant de futures négos au niveau de la société Orano CE.

REUNION D'INFORMATION SYNDICALE FO

JEUDI 25 JANVIER DE 11h à 12h LOCAL CSE